

Département du Gard
Arrondissement de Nîmes
Ville de Bagnols-sur-Cèze

Délibération du Conseil municipal n° 2023-11-170
Séance du 29 novembre 2023

Objet : Modification de la composition de la commission des affaires financières, de la commande publique, de la modernisation, des ressources humaines et de la tranquillité publique

Nombres d'élus total : 33		
présents	ayant donné procuration	absents
27	5	1

VOTE A l'unanimité	Contre : 0
	Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 29 novembre à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle - rue Racine, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves CHAPELET, Maire.

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 17 novembre 2023.

Conseillers municipaux présents : Jean-Yves CHAPELET, Maxime COUSTON, Michèle FOND-THURIAL, Michel CEGIELSKI, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Jean Christian REY, Monique GRAZIANO-BAYLE, Philippe BERTHOMIEU, Justine ROUQUAIROL, Laurence SALINAS-MARTINEZ, Christian SUAU, Carine BOISSEL, Raymond MASSE, Mourad ABADLI, Nicole SAGE, Ali OUATIZERGA, Catherine HERBET, Michel SELLENS, Claude ROUX, Françoise SERVOL, Olivier WIRY, Jean-Louis MORELLI, Léopoldina MARQUES-ROUX, Bernard NASS, Thierry VINCENT, Jérôme JACKEL

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Christian BAUME procuration à P. BERTHOMIEU, Sandrine ANGLEZAN procuration à M. FOND-THURIAL, Sylvain HILLE procuration à M. CEGIELSKI, Marilyne FOURNIER procuration à C. MUCCIO, Alain POMMIER procuration à J-L MORELLI

Conseillers municipaux absents : Pascale BORDES

Secrétaire de séance : Monique GRAZIANO-BAYLE

Objet : Modification de la composition de la commission des affaires financières, de la commande publique, de la modernisation, des ressources humaines et de la tranquillité publique

Vu l'article L.2121-22 du code général des collectivités territoriales,

Considérant la mise en place par la délibération n°2022-09-105 du 14 septembre 2022 des 3 commissions municipales suivantes :

- la commission des affaires citoyennes, de la culture, des festivités et de la cohésion éducative, sociale et sportive,
- la commission travaux, aménagement urbain, environnement et cadre de vie,
- la commission des affaires financières, de la commande publique, de la modernisation, des ressources humaines et de la tranquillité publique.

Considérant que la composition des commissions municipales doit respecter le principe de la représentation proportionnelle de chacune des tendances du conseil pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale,

Considérant qu'il convient de modifier la composition de la commission des affaires financières, de la commande publique, de la modernisation, des ressources humaines et de la tranquillité publique afin de respecter l'expression pluraliste des élus.

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des affaires citoyennes, de la culture, des festivités et de la cohésion éducative, sociale et sportive du 15 novembre 2023.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité:

- de fixer le nombre de membres à 13 titulaires et 9 suppléants,
- de fixer la répartition des membres de la façon suivante :
 - 7 titulaires et 7 suppléants pour « Bagnols2020 Continuons ensemble »,
 - 3 titulaires et 2 suppléants pour « Rassemblons Bagnols »,
 - 1 titulaire pour « Alliance citoyenne »,
 - 1 titulaire, conseiller indépendant,
 - 1 titulaire, conseiller indépendant.

Commission des affaires financières, de la commande publique, de la modernisation, des ressources humaines et de la tranquillité publique		
	Titulaires	Suppléants
<i>Bagnols 2020 Continuons ensemble</i>	FOND-THURIAL Michèle	MUCCIO Christine
	BAUME Christian	GRAZIANO-BAYLE Monique
	COUSTON Maxime	MASSE Raymond
	ROUX Claude	REY Jean Christian
	ANGLEZAN Sandrine	SERVOL Françoise
	OBID Jennifer	SAGE Nicole
	BERTHOMIEU Philippe	Ouatizerga Ali
<i>Rassemblons Bagnols</i>	NASS Bernard	BORDES Pascale
	MORELLI Jean-Louis	
	MARQUES ROUX Léopoldina	
<i>Alliance citoyenne</i>	VINCENT Thierry	/
<i>Conseiller indépendant</i>	JACKEL Jérôme	/
<i>Conseiller indépendant</i>	WIRY Olivier	/

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 29 novembre 2023.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt électronique en Préfecture

Le Maire

Jean-Yves CHAPELET

Le **04 DEC. 2023**

et publié le **04 DEC. 2023**

